

2.6

Déposer une certification au répertoire spécifique

Dates et lieux

Session à distance (4 demi-journées) :

21 mai matin (9h-12h30)
26 mai matin (9h-12h30)
31 mai matin (9h-12h30)
3 juin matin (9h-12h30)

Intervenants

Bernadette CLAUSTRÉS
Pour «I.C.S.F. »
Bernadette CLAUSTRÉS
Consultante – formatrice
Accompagnement des organismes de formation dans l'élaboration des dossiers de demande d'inscription au RNCP ou au RS
Participation à l'élaboration des référentiels de certification et de formation du titre FPA (Ministère du travail) au RNCP

Public

Cette formation s'adresse à tous Responsables de structures, responsables de formation, responsables pédagogiques, coordinateurs de formation, formateurs pour des structures ayant décidé de déposer un dossier au RNCP et/ou au Répertoire spécifique

Prérequis

Expérience d'un an en ingénierie de formation

Tarif

Module payant. Coût de cette formation : 400 € par participant.

Le CARIF n'est pas assujéti à la TVA.

OBJECTIFS

Objectifs généraux :

- Connaître les différentes rubriques du dossier de demande
- Apprendre à répondre à cette demande
- Savoir argumenter, documenter sa réponse
- Arriver à la constitution du dossier ou savoir comment arriver à finir de le constituer, selon les cas

A l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

- Identifier le rôle et la mission de la Commission chargée, au sein de France Compétences de l'inscription au Répertoire Spécifique des certifications professionnelles.
- Recenser l'ensemble des démarches nécessaires à l'inscription au Répertoire Spécifique des certifications
- Structurer le référentiel de certification en termes de compétences à évaluer
- Mesurer l'enjeu d'une inscription au Répertoire Spécifique des certifications au regard des démarches à effectuer et des documents à produire
- Préparer l'argumentaire et les éléments permettant d'étayer la demande en respectant les exigences de rédaction, tant sur la forme que sur le fond, d'une demande d'inscription au Répertoire Spécifique des certifications et habilitations
- Organiser un partenariat avec les acteurs du secteur professionnel et le suivi des personnes certifiées pour mesurer la performance liée à la certification envisagée, notamment en termes d'emploi et d'évolution dans le parcours professionnel
- Repérer les rubriques de la demande d'inscription et remplir les formulaires en fonction de la catégorie dans laquelle est souhaitée l'inscription au Répertoire Spécifique des certifications
- Identifier les points de vigilance et les points clés de réussite de la constitution du dossier

CONTENUS

- Les rôles et mission de la Commission chargée, au sein de France Compétences de l'inscription au Répertoire Spécifique des certifications professionnelles
- Les différences fondamentales existant entre le Répertoire Spécifique et le Registre National des Certifications Professionnelles, leurs liens avec l'éligibilité au CPF.
- Les catégories d'habilitation ou de certification
- La notion de compétences transverses : définition, limites et champ d'application pour l'inscription au Répertoire Spécifique
- La constitution du dossier d'inscription : rubriques et documents complémentaires
- L'organisation d'instances de réflexion (conseils de perfectionnement, par exemple) regroupant les professionnels du secteur et les acteurs de la

FICHE D'INSCRIPTION  

www.espace-competences.org

Rubrique : Acteurs de la formation /
Le dispositif de professionnalisation du CARIF

formation pour orienter les programmes au regard des évolutions technologiques et techniques

- *Les acteurs associés au dossier d'inscription*
- *Le suivi du parcours professionnel des personnes certifiées*
- *La qualité de rédaction du dossier : Rédaction des référentiels, contenu des rubriques, argumentation de la valeur ajoutée et documentation accompagnant le dossier d'inscription, recommandations de la CNCP*
- *Le dispositif d'évaluation : règles, critères et condition de délivrance de la certification*

METHODE ET ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Cette formation est une formation action qui permettra aux participants, à travers une étude de cas complète, d'appréhender l'ensemble du dispositif d'inscription au Répertoire Spécifique des certifications : documentations nécessaires, modèles d'enquête, trames méthodologiques, etc).

Les participants qui auront apporté en formation les éléments permettant de constituer un dossier pourront l'utiliser en tant que mise en situation.

Durant les 3 mois qui suivent la formation, il sera proposé aux participants de rassembler les données nécessaires à l'inscription d'une certification (totale ou partielle). Un accompagnement sera réalisé à distance (forum, wiki, ...) sur demande des participants.

Nous invitons les participants à apporter les programmes, référentiels, progressions et/ou supports pédagogiques d'un module de formation afin de pouvoir travailler concrètement sur un sujet afférent à leur champ d'intervention.

EVALUATION

L'évaluation sera réalisée à partir de différents exercices et d'un QCM.